

## BULLETIN D'INSCRIPTION

12<sup>ème</sup> analyse rétrospective de dossiers de mortalité et morbidité périnatale entre professionnels  
15 décembre 2009 - 20h

Nom .....

Prénom .....

Profession .....

Adresse professionnelle

.....

.....

Tel .....

E-mail<sup>(1)</sup> .....

### Inscription obligatoire

Date limite de réception au réseau périnatal  
4 décembre 2009

par mail : [naitre.lr@hotmail.fr](mailto:naitre.lr@hotmail.fr)

**OU**

par fax : 04 67 04 88 34

**OU**

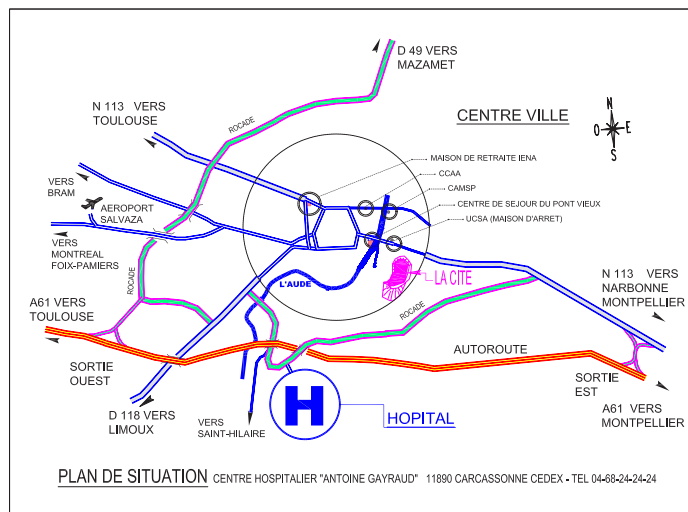
par courrier :

Naître et Grandir en Languedoc Roussillon  
ZAE Les Verriès  
165 rue de l'Aven  
34980 ST GÉLY FU FESC

(1) IMPORTANT : s'il est possible de vous informer par email des prochaines actions organisées par le réseau périnatal, merci de nous indiquer lisiblement votre adresse électronique.

## plan d'accès

Centre Hospitalier Antoine Gayraud  
Route de St Hilaire  
Carcassonne  
TEL 04 68 24 24 24



PLAN DE SITUATION CENTRE HOSPITALIER "ANTOINE GAYRAUD" 11890 CARCASSONNE CEDEX - TEL 04-68-24-24-24

### Renseignements

Réseau Périnatal Régional  
Naître et Grandir  
en Languedoc Roussillon

ZAE Les Verriès - 165 rue de l'Aven - 34980 ST GÉLY DU FESC  
Tel : 04 67 04 01 53 / 06 26 92 18 69  
[naitre.lr@hotmail.fr](mailto:naitre.lr@hotmail.fr)

association loi 1901 siret n°480 256 445 00036

[www.perinat-france.org](http://www.perinat-france.org)  
réseaux -> Languedoc Roussillon->Réseau Naître en LR



**naitre**  
en languedoc roussillon

12<sup>ème</sup> Analyse Rétrospective  
de dossiers de mortalité  
et morbidité périnatale  
entre professionnels

mardi 15 décembre 2009

buffet offert à partir de 19h  
début de réunion 20h

# CARCASSONNE

Centre Hospitalier Antoine Gayraud  
Route de St Hilaire

Expert invité

**Pr Christophe VAYSSIÈRE**

Gynécologue Obstétricien  
CHU Toulouse

Compte tenu de la spécificité de cette réunion,  
le nombre de place est limité et  
l'inscription obligatoire avant le 4 décembre 2009

# PROCÉDURE POUR PRÉSENTER UN DOSSIER

## Avant la réunion

- **Les dossiers présentés** : toutes situations de mortalité et de morbidité périnatale.
- **Le praticien ou l'équipe de maternité souhaitant présenter un dossier** :
  - sollicite Nathalie Julié, secrétaire du réseau périnatal au 04 67 04 01 53,
  - au plus tard 15 jours avant la réunion,
  - précise le thème abordé (écho, néonate, obstétrique...)
- **La secrétaire du réseau** :
  - transmet la demande au comité scientifique du réseau
  - indique au praticien que le dossier doit être présenté sous forme de PowerPoint et envoyé par mail au réseau
  - l'anonymisation du dossier est faite par le réseau si le praticien le souhaite.
- **Le comité scientifique** envoie le dossier à l'expert au plus tard 10 jours avant la réunion.

## Le jour de la réunion

- **Le praticien ou l'équipe de maternité** présente son dossier à la communauté médicale et à l'expert.
- **L'expert** analyse le dossier en dégagant les éléments d'évitabilité, et propose une conduite à tenir au travers des recommandations actuelles dans le domaine de la périnatalité.
- Un débat peut s'engager entre **les participants, l'équipe qui présente et l'expert**.
- **Aucun compte rendu** de la réunion n'est fait.
- **Le réseau** proposera à partir des recommandations de l'expert l'élaboration d'un référentiel si nécessaire.

## THÉMATIQUE DES CAS CLINIQUES \*

OBSTÉTRIQUE	Mort foetale in utero, asphyxie périnatale...
ANESTHÉSIE RÉANIMATION	Hémorragie de la délivrance, complication sur péridurale...
NÉONATOLOGIE	Anémie néonatale aiguë...
TRANSFERTS PÉRINATALS	Transfert à haut risque...
ÉCHOGRAPHIE	Faux négatif échographique, perte foetale après amniocentèse...

\* Le programme est indicatif et ne sera définitivement établi qu'en fonction des dossiers proposés à la discussion au comité scientifique

Voilà la 12<sup>ème</sup> **revue de dossiers** de mortalité et morbidité périnatale organisée par le réseau périnatal **Naître en Languedoc Roussillon**. Les professionnels se sont désormais appropriés ces réunions en y présentant des dossiers de situations cliniques parmi les plus difficiles qu'ils ont rencontrées. Le climat de confiance entre nous, qui est la base du travail en réseau périnatal permet la pérennité de ces rencontres. Leur principe participe à la démarche d'EPP conformément aux recommandations de l'HAS.

Ces réunions reposent sur une présentation spontanée de dossiers ayant trait à la morbidité et mortalité périnatale avec garantie d'un anonymat total.

Il s'agit d'une analyse rétrospective de dossiers d'obstétrique, d'échographie, de pédiatrie, de transfert ou d'analgésie obstétricale proposés par des équipes soignantes ayant rencontré des difficultés. Ces réunions ne donneront lieu à aucun compte rendu écrit.

Cette démarche a pour but de dégager les principes d'évitabilité pour améliorer nos pratiques et l'organisation en périnatalité, au moment où nous constatons une amélioration des indicateurs périnataux en région.

Pierre Boulot  
Président du réseau périnatal

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mme F Allègre, Dr M Baumler, Dr M Badr,  
Dr P Bénazech, Dr G Captier, Mme L Cassé,  
Dr T Dunand, Dr R Kojayan, Dr E Morau,  
Dr N Rachedi, Dr J Rambaud, Dr P Thévenot